

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 janvier 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter des pétitions de la part de Canadiens voulant que les monopoles accordés aux compagnies pharmaceutiques innovatrices ne permettront pas la concurrence des produits pharmaceutiques génériques moins dispendieux, résultant en une augmentation du prix des médicaments pour les consommateurs et les consommatrices canadiens et en une réduction sérieuse de la possibilité, pour nombre de gens, d'acheter des médicaments dont ils ont besoin; et que les modifications proposées à la Loi sur les brevets affecteront directement tous les Canadiens et Canadiennes qui ne sont pas couverts par des programmes d'assurance-médicaments gouvernementaux ou privés; et que les propositions du gouvernement augmenteront les coûts déjà élevés des régimes d'assurance-santé provinciaux; et que les modifications proposées à la Loi sur les brevets sont un autre bon exemple de concession du gouvernement canadien aux États-Unis dans les négociations pour une entente de libre-échange, au détriment des consommateurs et consommatrices moyens.

A ces causes, ils demandent humblement que le Parlement rejette ces propositions qui augmenteront le prix des médicaments pour les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je veux présenter d'autres pétitions portant sur une autre question.

Considérant que le gouvernement du Canada a imposé en guise de représailles un droit de douane à l'importation de livres en langue anglaise; que ce droit de douane a un effet négatif négligeable sur l'industrie de l'édition aux États-Unis alors qu'il pénalise les consommateurs, éditeurs, vendeurs et distributeurs canadiens ainsi que la culture canadienne; que le prix croissant des livres affecte les programmes et les politiques d'acquisition de livres de nos bibliothèques publiques et spécialisées, les pétitionnaires soussignés demandent en toute humilité au Parlement d'abolir ce droit de douane qui menace de causer un tort irréparable à l'industrie de l'édition au Canada et met en danger la politique fédérale en matière d'industries culturelles en égard au libre-échange.

Ces pétitionnaires sont originaires de la région de Windsor, de l'Ouest et de la région de Toronto.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai à nouveau l'honneur de présenter une pétition aux termes de l'article 106 du Règlement. Cette pétition est signée par des citoyens de Flin Flon, au Manitoba, Flin Flon, en Saskatchewan et Creighton, en Saskatchewan.

Les pétitionnaires demandent humblement à la Chambre des communes de rejeter les propositions du gouvernement fédéral qui entraîneront une majoration des prix des médicaments d'ordonnance au Canada. Les pétitionnaires signalent qu'à leur avis c'est là un autre exemple des concessions que le gouvernement fédéral accepte de faire aux États-Unis aux dépens du Canadien ordinaire durant les négociations sur le libre-échange. Ils expriment la conviction que cela va réduire considérablement l'aptitude du Canadien moyen à acheter les médicaments d'ordonnance qui lui sont nécessaires et va faire monter les prix des médicaments payés par les consommateurs canadiens.

[Français]

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions provenant de Canadiens des villes de Montréal, Ahuntsic et Montréal-Nord qui déclarent humblement:

Que les monopoles accordés aux compagnies pharmaceutiques innovatrices ne permettront pas la concurrence des produits pharmaceutiques génériques moins dispendieux résultant par une augmentation du prix des médicaments pour les consommateurs et consommatrices canadiens, et par une réduction sérieuse de la possibilité pour nombre de gens d'acheter des médicaments dont ils ont besoin;

Que les modifications proposées à la Loi des brevets affecteront directement les Canadiens et les Canadiennes qui ne sont pas couverts par des programmes d'assurance-médicaments gouvernementaux ou privés;

Que les propositions du gouvernement augmenteront ces coûts déjà élevés des régimes d'assurance-santé provinciaux et que les modifications proposées à la Loi sur les brevets sont un autre bon exemple de concession du gouvernement canadien aux États-Unis dans les négociations pour une entente de libre-échange au détriment des consommateurs et des consommatrices moyens.

A ces causes, ils demandent humblement que le Parlement rejette les propositions qui augmenteront les prix des médicaments pour les Canadiens et les Canadiennes.